ATELIERS ET PETITES ENTREPRISES · MATÉRIEL PROFESSIONNEL

Machine prêtée pour démonstration : cadrer l’essai et l’assurance

Vous dirigez un atelier ou une petite entreprise et un fournisseur vous prête une fraiseuse numérique ou une imprimante 3D avant un achat éventuel. Si elle est abîmée pendant le trajet ou l’essai, qui répond du dommage, et selon quel contrat d’assurance ? Le mot « démonstration » ne suffit pas pour le savoir : préparez la réponse avant la livraison.

Cochez un point une fois examiné ; une case cochée ne vaut ni accord ni garantie. Notez à part les réserves et les points « sans objet ».

Référence du dossier

Préparé par

Date AAAA-MM-JJ

Avant d’accepter la machine : comprendre ce qui est proposé

- [ ] **01 Retrouver l’accord écrit**
  Offre d’essai, prêt, location ou autre accord : relevez sa date, sa version et les signataires. Le mot « démonstration » ne définit pas les engagements.
- [ ] **02 Lister les biens réellement remis**
  Notez la machine, ses options, ses accessoires et leur propriétaire. Séparez ce qui a été présenté de ce qui sera livré.
- [ ] **03 Fixer la période complète**
  Notez livraison, installation, essai, attente éventuelle et reprise. Distinguez une date estimée d’une date convenue.
- [ ] **04 Nommer les lieux et les personnes**
  Indiquez qui transporte, installe, utilise et garde la machine, et à quelle adresse, selon l’organisation convenue.
- [ ] **05 Délimiter les opérations autorisées**
  Faites préciser par le fournisseur et les personnes compétentes les essais permis et leurs limites. Cette liste n’autorise aucune manipulation.
- [ ] **06 Relire ce qui est prévu en cas de dommage**
  Relevez les sommes annoncées, la franchise, la procédure de signalement et les règles de retour. Une caution ne prouve pas une assurance.

Réserves, points sans objet, références de pièces

À FAIRE : demandez au fournisseur l’accord écrit et la liste des biens, puis contactez MENELAS (menelas.co/contact) avec ces pièces avant la livraison.

Information pédagogique, sans engagement de garantie. Les clauses de vos contrats restent à examiner.

ATELIERS ET PETITES ENTREPRISES · MATÉRIEL PROFESSIONNEL

Machine prêtée pour démonstration : cadrer l’essai et l’assurance

Suite de la préparation : l’assurance à faire vérifier, la remise de la machine (fraiseuse numérique, imprimante 3D ou autre appareil professionnel prêté par un fournisseur), son essai et son retour. Un dommage peut survenir à chacune de ces étapes. Conservez les deux pages sous la même référence.

Cochez un point une fois examiné ; une case cochée ne vaut ni accord ni garantie. Notez à part les réserves et les points « sans objet ».

De la livraison au retour : assurer, constater, rendre

- [ ] **07 Faire examiner les assurances concernées**
  Demandez qui assure quels biens, pour quels événements, lieux et dates. Conservez la réponse écrite et les points non confirmés.
- [ ] **08 Constater l’état à la livraison**
  Avec le fournisseur, notez numéros de série, accessoires, traces visibles et réserves. Une fonction non essayée reste notée « non essayée ».
- [ ] **09 Choisir les fichiers et données de test**
  Faites désigner par un responsable les fichiers utilisables et décidez de leur sort au retour. Évitez les données de clients et les secrets de production.
- [ ] **10 Tracer tout changement**
  Échange de machine, prolongation, déplacement : gardez l’accord écrit et faites vérifier ce que ce changement implique pour les assurances.
- [ ] **11 Comparer au retour**
  Reprenez la liste du départ avec le fournisseur, décrivez les écarts sans en déduire la cause et obtenez un reçu de reprise.
- [ ] **12 Séparer l’essai d’un achat éventuel**
  Si vous achetez la machine, notez la date du changement et signalez-la pour l’assurance. La facture n’efface pas la période d’essai.

Prochaine action ou confirmation attendue

Responsable du suivi

Échéance à confirmer

Pièces conservées (références non confidentielles)

À FAIRE : réunissez l’accord, la liste des biens et vos contrats, puis contactez MENELAS (menelas.co/contact) pour faire examiner l’assurance avant l’essai.